



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

70^e séance plénière

Vendredi 5 décembre 2003, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Hunte (Sainte-Lucie)

En l'absence du Président, M. Hoscheit (Luxembourg), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Points 28 et 40 de l'ordre du jour (suite)

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

f) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction dans ce pays dévasté par la guerre

Rapport du Secrétaire général (A/58/616)

Projet de résolution (A/58/L.32)

M. Kazykhanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Il y a deux ans exactement, à Bonn, un accord historique sur l'Afghanistan était signé sous les auspices de l'ONU, donnant aux Afghans une chance sans pareil de s'engager sur la voie du développement pacifique, de la stabilité politique et de la reconstruction économique. Depuis cette date, le Gouvernement afghan, avec le soutien de la

communauté internationale, n'a épargné aucun effort pour reconstruire le pays, dévasté par plus de deux décennies de guerre.

Depuis la convocation de la Loya Jirga d'urgence et la mise en place du Gouvernement de transition, l'ordre civil est progressivement rétabli en Afghanistan. Le projet de constitution, qui repose sur des principes démocratiques et sur la culture et les traditions du peuple afghan, est un autre pas très important sur la voie de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan. La convocation de la Loya Jirga constitutionnelle marquera la prochaine étape importante du processus de relèvement de la nation après le conflit en Afghanistan, qui contribuera grandement à la réconciliation nationale et à la création d'institutions de l'État viables.

L'attaque perpétrée récemment contre le bureau des Nations Unies à Kandahar vient toutefois nous rappeler, à nouveau, la fragilité de la paix en Afghanistan. Nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général face à l'insécurité qui règne dans la région. À nos yeux, pour rendre le processus de paix irréversible et pour pleinement appliquer l'Accord de Bonn, il est indispensable de veiller à ce que la sécurité devienne une composante essentielle des efforts de réconciliation nationale et d'éliminer les activités terroristes ainsi que la criminalité liée aux drogues.

Dans ce contexte, nous nous félicitons du rôle de stabilisation et du mandat élargi de la Force

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Le peuple afghan a acclamé la décision d'étendre son mandat. Nous partageons pleinement l'opinion du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi, selon laquelle le plein soutien de la FIAS est indispensable à la mise en oeuvre du processus de paix afghan et à l'extension de l'autorité du Gouvernement central à toutes les provinces afghanes.

Le Kazakhstan réaffirme son appui sans faille au rôle central de l'ONU dans le règlement du problème afghan. Nous pensons qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour remettre en état les infrastructures économiques du pays et créer les conditions propices au retour des réfugiés afghans dans leurs foyers. Selon nous, l'assistance humanitaire à long terme, culminant avec la pleine exécution d'un plan global de reconstruction de l'économie du pays, est l'une des tâches les plus importantes de la communauté internationale.

Le Kazakhstan fournit une aide humanitaire à l'Afghanistan. Nous sommes disposés à continuer à contribuer aux efforts de la communauté internationale pour bâtir l'infrastructure sociale et économique de ce pays.

La situation en Afghanistan demeure l'une des priorités de l'ordre du jour du Conseil de sécurité, qui continue d'accorder une attention étroite au processus de consolidation de la paix après le conflit dans ce pays. Le Conseil examine de manière continue les questions de sécurité, de réforme politique et d'assistance économique à l'Afghanistan. Dans ce contexte, nous nous félicitons des résultats de la récente mission du Conseil de sécurité dans ce pays. Il est symbolique que la visite des membres du Conseil ait coïncidé avec la publication du projet de constitution de l'Afghanistan, un pilier de l'Accord de Bonn.

Nous notons avec satisfaction que la question de la sécurité, qui revêt une grande importance pour le peuple et le Gouvernement de ce pays, a été au centre des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion de la mission du Conseil de sécurité avec les représentants de la société afghane. Nous partageons les principales conclusions de la mission concernant la nécessité de lancer le processus de réconciliation nationale en Afghanistan, de réformer les institutions afghanes clefs, de chasser toutes les factions armées de Kaboul et de prévoir des fonds supplémentaires pour accélérer

les efforts visant à garantir la sécurité. Nous convenons également qu'une conférence de suivi du processus de Bonn donnerait un élan politique au travail mené en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

La production et le trafic de drogue en Afghanistan continuent de préoccuper gravement le Kazakhstan. Nous avons souligné, à de multiples reprises, la nécessité de créer des mécanismes conjoints pour éliminer une fois pour toutes le trafic des drogues dans ce pays et pour allouer des ressources suffisantes à la mise en oeuvre de projets et programmes de lutte contre la distribution de drogues.

Une approche globale face à ce problème, fondée sur une stratégie internationale intégrée et coordonnée par les Nations Unies, est nécessaire pour traiter efficacement de la menace des drogues.

Nous pensons que les Nations Unies, à travers l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, doivent accorder une attention accrue à l'application du programme contre le trafic de drogues en Afghanistan en tant que stratégie efficace de lutte contre le trafic de drogues. La communauté internationale doit également suivre de près les efforts continus visant à éliminer les groupes terroristes en Afghanistan.

Le Kazakhstan appuie pleinement les efforts de la communauté internationale visant à assurer un règlement global de la situation en Afghanistan et encourage activement la mise en oeuvre de l'Accord de Bonn. Nous sommes pleinement convaincus que le problème afghan ne peut être réglé efficacement que par les efforts communs de toutes les parties concernées. S'agissant du Kazakhstan, il est disposé à apporter une contribution tangible à ce processus.

Le Kazakhstan coparraine le projet de résolution sur l'Afghanistan, présenté aujourd'hui par la délégation de l'Allemagne. Le nombre sans précédent de coauteurs de ce projet reflète l'attachement des États Membres au processus de Bonn, en vue de construire un nouvel Afghanistan. Le Kazakhstan appuie cet important document lié à l'assistance internationale pour la paix et la sécurité et à la promotion de la normalisation de la situation et de la reconstruction économique, en vue d'améliorer la vie du peuple afghan.

Mon pays continuera de soutenir les efforts du Gouvernement et du peuple afghans visant à construire une société indépendante et pacifique, dans laquelle tous les citoyens afghans jouent un rôle actif dans la vie politique interne de ce pays.

M. Haraguchi (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'Assemblée générale de son initiative de convoquer cette réunion pour discuter de ce très important sujet à l'occasion du deuxième anniversaire de l'Accord de Bonn.

Au cours des deux dernières années, beaucoup de progrès ont été faits, y compris la récente finalisation du projet de constitution, et nous rendons hommage à toutes les parties concernées en Afghanistan pour leurs efforts. Pour promouvoir le processus politique en Afghanistan, la prochaine Loya Jirga constitutionnelle doit pouvoir produire des résultats concrets qui ouvriront la voie à l'élection de l'an prochain. Je suis convaincu que l'autorité du Président Hamid Karzai et les efforts continus de toutes les parties concernées faciliteront la réalisation de ces objectifs.

Le Japon, convaincu que l'Afghanistan ne doit pas devenir politiquement déstabilisé ni devenir un terrain fertile pour le terrorisme, continue de participer activement aux efforts d'appui à sa reconstruction, en coopération avec la communauté internationale. Le Japon a récemment étendu le terme de la loi sur les mesures spéciales contre le terrorisme pour permettre aux navires des forces d'autodéfense japonaises, déployés dans l'Océan indien, de continuer de s'engager dans des activités de réapprovisionnement, en appui à la coalition menant l'opération « Liberté immuable » de lutte contre le terrorisme en Afghanistan.

À la Conférence de Tokyo du mois de janvier 2002, le Japon s'est engagé à fournir 500 millions de dollars sous forme d'assistance d'ici juin 2004. Jusqu'à présent, environ 468 millions de dollars, soit plus de 90 % du montant promis, ont déjà été versés ou consacrés à des projets spécifiques, et le rythme des allocations s'accélère. Nous nous efforçons de fournir les 32 millions restants dès que possible.

Par ailleurs, le Japon a décidé, le mois dernier, de prendre un autre engagement de 20 millions de dollars à travers ses fonds d'affectation spéciale à la Banque mondiale et à la Banque asiatique de développement, en vue de répondre aux besoins urgents de l'Afghanistan. En outre, s'agissant de l'assistance

après juin 2004, le Japon a récemment exhorté la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement à procéder à une évaluation révisée des besoins pour l'Afghanistan, sur la base de laquelle nous envisagerons de fournir d'autres contributions, dans le cadre de nos responsabilités internationales.

Le rétablissement de la sécurité dans le pays est nécessaire à la promotion du processus politique et à la prise en charge correcte de l'assistance internationale. De ce point de vue, les récentes tendances de la situation sécuritaire, qui comprennent un mouvement de réunification des Taliban, un changement des tactiques terroristes pour cibler des cibles plus accessibles telles que les travailleurs humanitaires, l'accroissement de la production d'opium et les attaques visant les efforts de promotion des droits des femmes, sont très préoccupantes pour nous tous. Nous devons traiter sérieusement de cette question et à cet égard, le Japon se félicite de l'adoption de la résolution 1510 (2003) du Conseil de sécurité, permettant à la Force internationale d'assistance à la sécurité de se déployer dans les provinces et d'assumer des responsabilités supplémentaires. Nous espérons vivement qu'avec l'appui des États Membres, la Force pourra renforcer ses activités en dehors de Kaboul et contribuer ainsi à l'amélioration de la situation sécuritaire dans les provinces.

Le Japon, assumant un rôle fondamental et en tandem avec les Nations Unies en appui au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants, se félicite du lancement de la phase pilote de ce programme et réitère son appel à la communauté internationale pour l'appuyer. Pour réussir, le programme doit être mis en oeuvre de façon juste et équitable, en vue de s'assurer qu'il profite au peuple afghan dans son ensemble et pas seulement à des groupes spécifiques – comme cela a été souligné ce matin par le représentant de la Turquie. Le rôle de vérification du Groupe d'observateurs internationaux est très important à cet égard. Nous apprécions vivement les efforts du Groupe durant la phase pilote et nous exhortons l'Administration intérimaire et tous les groupes afghans à coopérer avec le Groupe, et nous demandons instamment à la communauté internationale de l'appuyer par des moyens financiers et autres pour assurer la pleine mise en oeuvre du programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Il est fondamental que le processus politique, le renforcement de la situation sécuritaire et l'assistance humanitaire et à la reconstruction progressent de façon équilibrée. Les trois éléments sont interdépendants. La grave situation sécuritaire actuelle risque de retarder et même de menacer les processus politique et de reconstruction en cours. Les Nations Unies sont critiquées par divers milieux et il est extrêmement important pour l'Organisation de poursuivre rigoureusement une tâche, une fois entamée, en vue de maintenir son autorité. L'ONU a pris une initiative majeure pour aider l'Afghanistan à échapper aux conditions de coercition, de pauvreté et de conflit, et à devenir un État démocratique et pacifique, avec des perspectives favorables pour l'avenir. Réaliser cet objectif est très important pour l'Afghanistan et pour les Nations Unies. En coparrainant et en appuyant fermement le projet de résolution qui est présenté, nous voulons insister de nouveau sur l'importance de maintenir notre engagement à tout faire pour réaliser cet objectif.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Les deux années qui se sont écoulées depuis la signature de l'Accord de Bonn sur l'Afghanistan représentent une courte période d'un point de vue historique. Les résultats importants enregistrés en une si courte période sont donc d'autant plus impressionnants. Le processus de paix en Afghanistan se poursuit, les nouvelles autorités raffermissent leur pouvoir et les questions relatives à la construction de l'État et au relèvement socioéconomique sont traitées. Le territoire afghan n'est plus un terrain pour le terrorisme international et ne pose plus de menace pour ses voisins.

Dans le même temps, la question afghane traverse, à cette étape cruciale, de graves difficultés qui détermineront dans une large mesure si les réformes se poursuivront ou si le pays risque de sombrer dans un bourbier de luttes intestines.

La Loya Jirga constitutionnelle, qui vise à jeter les bases d'un gouvernement et à ouvrir la voie à des élections démocratiques générales, constituera une étape fondamentale dans la politique du pays. Nous attendons du peuple afghan qu'il aborde cet événement avec un esprit de grande responsabilité et qu'il saisisse cette occasion historique d'assurer l'unité de son État en respectant les intérêts de tous les groupes ethniques, les normes juridiques et les libertés humaines fondamentales.

L'augmentation des activités subversives des extrémistes, y compris le reste des partisans de l'ancien régime des taliban, pose une grave menace à la stabilité et aux progrès du processus de paix. Il est clair que les ennemis de la nation afghane et de la communauté internationale tentent de freiner ces réformes et de replonger le pays dans le chaos de la guerre. Nous pensons qu'il est indispensable d'empêcher les anciens partisans des Taliban de participer aux nouvelles structures de l'État. Nous sommes convaincus que l'on peut y parvenir sans remettre en cause le processus de réconciliation dans la société afghane.

Nous accordons une grande importance au respect de la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage par les États signataires. Tous les autres États devraient apporter leur aide à la mise en oeuvre de cette Déclaration.

Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on parle de la réforme des forces armées et des questions relatives à la sécurité en Afghanistan. Il est nécessaire, d'une part, de rechercher une représentation équitable des groupes ethniques dans les institutions chargées de l'application des lois. D'autre part, il est nécessaire de faire confiance aux forces qui ont fait preuve de leur détermination à construire un nouvel Afghanistan et à lutter contre les Taliban et Al-Qaïda. Nous saluons les efforts internationaux qui sont faits pour créer une armée afghane nationale.

La Russie a contribué à ces efforts cette année en fournissant aux forces armées afghanes du combustible, des véhicules, des moyens de communication, des pièces détachées pour les véhicules blindés et d'autres matériels militaires d'une valeur d'environ 50 millions de dollars. À ce stade, la présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) est indispensable pour assurer la sécurité en Afghanistan. Indubitablement la FIAS devrait étendre sa présence au-delà de Kaboul, en premier lieu dans les zones sud et sud-est, pour stabiliser la situation dans tout le territoire afghan. Nous nous félicitons de la décision de l'Allemagne de créer un « îlot FIAS » à Kunduz. Le Gouvernement russe a permis le transport d'équipement militaire à travers la Russie afin d'accroître la sécurité en Afghanistan.

La menace représentée par les stupéfiants en provenance d'Afghanistan reste présente. Selon le rapport de l'Office pour le contrôle des drogues et la

prévention du crime qui a été présenté à Moscou le 20 octobre, la production de drogues et le trafic de stupéfiants en provenance d'Afghanistan continuent d'augmenter. Cela confirme une fois encore le besoin d'oeuvrer activement, tant à l'intérieur de l'Afghanistan que le long de ses frontières afin de mettre en place des mesures de sécurité fiables pour dissuader les trafiquants de drogue.

Il y a encore beaucoup à faire en matière de reconstruction et de relèvement. Il est important de veiller à ce que les contributions annoncées lors des nombreuses conférences de donateurs soient concrétisées et fournies au peuple afghan pour lui permettre d'améliorer sa qualité de vie. La Russie est prête à jouer un rôle actif dans le cadre des efforts internationaux pour relever l'économie afghane. En se basant sur notre expérience des années 60 aux années 80, lorsque, grâce à l'aide économique de l'ancienne Union soviétique, plus de 142 infrastructures avaient été construites en Afghanistan, y compris des installations produisant du gaz naturel dans le nord du pays, une usine d'engrais azotés à Mazar-e Charif, une station hydroélectrique, l'aéroport de Kaboul, le tunnel de Salang et d'autres, nous estimons qu'il serait utile de combiner les technologies et l'expérience russes qui ont fait leurs preuves avec l'aide financière des pays donateurs.

L'Organisation des Nations Unies doit continuer à jouer un rôle de coordination dans les efforts internationaux en Afghanistan. Nous appuyons le travail dynamique du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M. Lakhdar Brahimi. Étant donné que le processus de Bonn sera conclu avec la tenue des élections générales en Afghanistan, il serait souhaitable de convoquer une autre conférence internationale qui permettrait de définir les paramètres de l'implication de la communauté internationale à la prochaine étape du processus de paix afghan.

Nous pensons qu'il serait utile que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité continuent d'oeuvrer en faveur de l'Afghanistan. Les décisions de ces deux organes sont complémentaires; elles ne font pas double emploi. Nous appuyons le projet de résolution sur l'Afghanistan qui a été élaboré par un large groupe de coauteurs et qui a été présenté par l'Allemagne. Nous espérons que s'il est adopté par consensus, il renforcera les initiatives consolidées prises par la

communauté internationale en faveur du relèvement de l'Afghanistan.

M. Chindawongse (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Il y a deux ans, la lutte mondiale contre le terrorisme international a été menée pour la première fois en Afghanistan. Aujourd'hui, l'Afghanistan est non seulement sur la ligne de front dans cette lutte mondiale, mais il a aussi valeur de test pour savoir si la démocratie et la liberté peuvent régner sur une terre qui était auparavant contrôlée par un régime intolérant. Il incombe donc à la communauté internationale de continuer activement à reconstruire l'Afghanistan, et il est donc opportun qu'elle porte encore une fois votre attention sur l'Afghanistan grâce à l'examen simultané des points 28 et 40 f) de l'ordre du jour à la séance plénière de l'Assemblée générale.

À cet égard, la Thaïlande se félicite du rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (A/57/850) et du rapport de la mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afghanistan du 31 octobre au 7 novembre 2003 (S/2003/1074).

Ces deux documents indiquent deux tendances générales. D'une part, des progrès ont été réalisés dans le cadre du processus de Bonn et nous attendons avec impatience les élections nationales qui se tiendront l'année prochaine. D'autre part, l'Afghanistan continue de se heurter à un grand nombre de problèmes en matière de sécurité dus aux activités terroristes, aux luttes entre les factions et aux crimes relatifs aux stupéfiants.

Au bout du compte, des progrès significatifs sur tous les fronts en Afghanistan dépendront dans une large mesure de l'amélioration de la situation en matière de sécurité et de l'appui continu de la communauté internationale à la reconstruction de l'Afghanistan. Si l'on ne règle pas les problèmes de sécurité ou ne satisfait pas les besoins en matière d'assistance et de relèvement du peuple afghan cela saperait certainement l'investissement réalisé jusqu'à présent par la communauté internationale en Afghanistan.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour renouveler notre engagement politique à l'égard d'un Afghanistan en paix avec lui-même et avec ses voisins où le peuple peut jouir des fruits de la démocratie, de la stabilité et de la prospérité. Nous sommes ici pour faire en sorte que l'Organisation des Nations Unies réussisse cet important test en matière de

reconstruction d'une nation après un conflit. À cet égard, je souhaiterais remercier M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que le personnel de la MANUA pour leurs efforts inlassables pour aider l'Administration transitoire afghane à reconstruire le pays.

Le rétablissement de la sécurité, l'élargissement de l'autorité gouvernementale et le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) doivent se faire de toute urgence. L'élargissement du mandat de Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dans les régions en dehors de Kaboul permettra de régler certains problèmes de sécurité. Mais il est tout aussi important de satisfaire les besoins économiques et sociaux du peuple afghan en rétablissant leurs moyens d'existence, en reconstruisant l'infrastructure économique et en luttant contre les problèmes majeurs liés aux drogues rencontrés par la société afghane.

Avec cela à l'esprit, lors de la Conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, à Tokyo en 2002, la Thaïlande s'est engagée à aider l'Afghanistan dans des domaines où nous avons des compétences, tels que la remise en état des infrastructures, les activités de déminage et les programmes de développement alternatif, y compris la substitution des cultures.

Jusqu'à présent, la détermination thaïlandaise à aider l'Afghanistan s'est réalisée à travers plusieurs activités spécifiques. Entre mars et septembre 2003, des ingénieurs militaires et des experts en déminage thaïlandais ont été envoyés en Afghanistan pour entreprendre la mission humanitaire de rénovation de l'aéroport de Bagram.

Une délégation afghane de haut niveau dirigée par S. E. M. Mohammad Alam Razam, Ministre de l'industrie légère et de l'alimentation de l'Afghanistan, a fait un voyage d'études en Thaïlande entre juillet et août 2003 et a rendu des visites de courtoisie au Premier Ministre de la Thaïlande et au Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande pour examiner des questions de coopération. La délégation s'est également rendue au Projet de développement royal de Doi Tung, dans le nord de la Thaïlande, afin de se rendre compte directement des programmes de développement alternatif, y compris l'éradication de

l'opium, la substitution des cultures et d'autres projets de développement agricole.

La Thaïlande élabore également des programmes de développement des ressources humaines pour répondre aux besoins du peuple afghan dans des domaines où la Thaïlande a des compétences, tels que l'agriculture, le développement rural, les petites et moyennes entreprises et la formation professionnelle. Nous avons l'intention d'envoyer une mission technique thaïlandaise en Afghanistan l'année prochaine pour établir les grandes lignes de ces programmes de développement des ressources humaines. Afin de fournir un cadre pour ces activités de coopération, la Thaïlande oeuvre pour normaliser ses relations avec l'Afghanistan.

La Thaïlande va au-delà des difficultés actuelles auxquelles se heurte l'Afghanistan et regarde vers l'avenir, quand l'Afghanistan sera prêt à être un partenaire actif de la communauté internationale. Une fois que la paix et la sécurité auront été rétablies dans tout l'Afghanistan, les bases seront jetées pour un avenir plus brillant en matière de progrès économiques, sociaux et culturel soutenus. La Thaïlande cherche par conséquent à bâtir un partenariat mutuellement bénéfique avec l'Afghanistan et explore tous les domaines éventuels de coopération, y compris le domaine de l'aviation, le développement de nouveaux marchés et la restauration des sites religieux bouddhistes.

Mais ce nouvel Afghanistan ne verra le jour que si la communauté internationale maintient sa détermination d'aider l'Afghanistan à résoudre de façon efficace les problèmes graves actuels. Les projets de résolution au titre de ces points de l'ordre du jour reflètent cette détermination et la Thaïlande est fière d'en être un auteur.

M. Kim Sam-hoon (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes remerciements au Secrétaire général pour son dernier rapport sur l'Afghanistan et féliciter son Représentant Spécial, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, et le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de leurs efforts inlassables. Nous sommes également satisfaits du rapport de la mission du Conseil de sécurité portant sur sa visite en Afghanistan du 31 octobre au 7 novembre 2003.

En célébrant aujourd'hui le deuxième anniversaire de l'Accord de Bonn, la communauté

internationale peut tirer une grande satisfaction de ce que plusieurs de ses objectifs ont été atteints. Le progrès a été le plus marqué dans la réouverture des écoles, la construction des routes et la mise en circulation d'une nouvelle monnaie. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'évolution dans le secteur politique, y compris de la promulgation du projet de constitution et des processus politiques en cours pour que les élections générales aient lieu l'année prochaine. Une telle évolution permet au peuple afghan d'espérer que, malgré les obstacles énormes et nombreux, l'objectif de créer un Gouvernement démocratique, multiethnique de grande envergure est à portée de main.

Si des progrès importants ont été faits au cours de ces deux dernières années, les complexités énormes de l'Afghanistan après le conflit posent les problèmes les plus graves dans les domaines de la sécurité, de la bonne gouvernance et de la reconstruction. Il faudrait souligner que le caractère inadéquat de la paix actuelle, que prouvent les conditions qui se dégradent dans certaines parties du pays, trouble la population afghane.

Il ressort clairement de la visite de la mission du Conseil de sécurité que le terrorisme, le sectarisme et la production et le trafic de drogue constituent les trois sources principales d'instabilité. Ma délégation regrette profondément les actes de violence insensés commis contre les membres du personnel de l'ONU, y compris le meurtre d'une employée du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés le mois dernier et l'attentat à la bombe perpétré contre les bureaux des Nations Unies près de Kandahar. Les attentats terroristes sporadiques rappellent de manière tragique à la communauté internationale que l'Afghanistan était, il y a seulement deux ans, un refuge sûr pour les terroristes. Nous devons donc rester vigilants à l'égard des actes terroristes des éléments restants des Taliban et d'Al-Qaïda.

Les combats entre factions ont occupé une place agitée dans l'histoire de l'Afghanistan et étaient un facteur qui a contribué dans le passé à plonger la nation dans la guerre civile, lui permettant de se transformer en un refuge pour les terroristes. Les réalités actuelles sur le terrain, comme l'indique le rapport de la mission du Conseil de sécurité, montrent que les combats entre factions continuent de faire beaucoup de victimes. Nous pensons que les enseignements tirés des expériences du passé, ainsi que les cas où les Afghans

sont parvenus avec succès à une réconciliation au niveau communautaire, doivent être reconnus et pris en compte pour que la nation afghane surmonte son instabilité actuelle et devienne un pays stable.

À cet égard, nous sommes encouragés par les engagements exprimés par les dirigeants de factions à la visite de la mission du Conseil de sécurité en ce qui concerne l'application du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Nous considérons la production et le trafic de stupéfiants en Afghanistan comme une source principale d'instabilité. Étant donné ses liens avec le terrorisme, l'accroissement de la production de drogue est de la plus haute préoccupation. Nous reconnaissons qu'il ne peut exister de solution rapide et simple à ce problème. Les difficultés de cette question exigent des progrès sur d'autres fronts, y compris l'éducation, la sécurité et la reconstruction ainsi que le fonctionnement efficace du Gouvernement central partout en Afghanistan.

Nous nous félicitons de la résolution 1510 (2003) du Conseil de sécurité, qui autorise notamment l'élargissement du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dans les régions de l'Afghanistan en dehors de Kaboul et ses environs. L'élargissement de son mandat contribuera sans aucun doute à faire avancer le processus de Bonn en favorisant un environnement plus sûr. Nous sommes également sensibles au travail effectué par les équipes de reconstruction de province, grâce auxquelles la sécurité et la reconstruction sont mises en oeuvre simultanément.

À la lumière du fait que la responsabilité de la sécurité incombe en définitive au peuple afghan, nous nous félicitons des initiatives diverses qui ont été prises pour accélérer la mise en place de la police nationale et de l'armée nationale afghane. La participation active du personnel afghan dans le secteur de la sécurité contribuera à un environnement plus stable pour la convocation de la Loya Jirga constitutionnelle et des processus électoraux pertinents. De plus, elle améliorera la confiance tant nécessaire de la société afghane, en sa capacité à être autonome.

Du fait des liens étroits qui existent entre la paix, la sécurité et le développement, le processus de redressement et de reconstruction a été difficile à mettre en oeuvre en l'absence d'une paix stable, mais les améliorations dans le domaine de la sécurité

dépendent de la promotion des efforts de redressement et de reconstruction. Par conséquent, l'aide soutenue de la communauté internationale est vitale pour atteindre ces objectifs. Parallèlement, nous sommes fermement convaincus que le peuple afghan est plein de talent, d'initiative et de volonté pour développer son propre pays.

Pour sa part, la République de Corée est fermement attachée à la reconstruction de l'Afghanistan. Nous avons offert 12 millions de dollars pour soulager les souffrances des réfugiés afghans et offrirons jusqu'à 45 millions de dollars au cours de 2004. Nous avons également envoyé des unités médicales et du personnel de génie pour aider aux efforts d'édification de la nation. Mon gouvernement continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les Afghans à aller de l'avant.

Pendant plus de deux décennies, le peuple afghan a été emprisonné dans une vie de misère et d'anarchie. L'avenir lui offre maintenant espoir, promesse et optimisme. L'aide internationale permettra aux Afghans de redonner à leur société stabilité et vitalité. Néanmoins, il appartient aux Afghans eux-mêmes de décider de leur avenir, en particulier pour réaliser une paix globale, une paix qui durera pour les générations à venir.

M. Nazarov (Tadjikistan) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom du Représentant permanent de la République du Tadjikistan. Le Tadjikistan, qui a toujours été parmi les auteurs de la résolution sur cette question, estime que l'examen de la situation en Afghanistan par l'Assemblée générale est un message important de la communauté internationale à l'intention du peuple afghan. La société afghane a besoin de savoir que les problèmes que l'Afghanistan rencontre en matière de consolidation de la paix continuent de figurer aux premiers rangs des priorités de la communauté internationale, qui doit continuer d'appuyer le processus de paix dans ce pays. Cela est crucial, en particulier maintenant que l'Afghanistan a entrepris une des principales tâches d'édification de sa nouvelle société : la tenue de la Loya Jirga constitutionnelle, qui renforcera l'administration de l'État, une condition préalable à la création d'un gouvernement durable et indispensable dans un nouvel Afghanistan.

Face à la déception des participants afghans aux pourparlers due au fait qu'ils ne retirent de la paix

aucun dividende ni avantage concret, en particulier dans les provinces, il est important que le consensus politique auquel sont arrivées les parties afghanes dans l'Accord de Bonn soit non seulement maintenu mais manifesté avec davantage de force de manière à réaliser la paix, l'harmonie nationale et la stabilité dans le pays.

Comme c'était le cas il y a deux ans, nous sommes à un moment décisif dans l'histoire de ce nouvel Afghanistan post-Taliban. Il est manifeste que si le processus de paix en Afghanistan n'est pas protégé, en particulier par les États donateurs, des éléments criminels et ce qui reste des Taliban mettront en péril les progrès réalisés.

En ce qui concerne la résolution des tâches urgentes en Iraq, nous sommes toujours préoccupés par la possibilité que l'Afghanistan soit simplement abandonné à son sort. Il n'est pas difficile d'imaginer les dangers qui surgiraient si ce type de scénario se déroulait en Afghanistan. Il renforcerait principalement les forces du terrorisme international et leur donnerait un sérieux atout pour attirer dans leurs rangs des personnes qui sont déçues par les efforts et les capacités de la communauté internationale en Afghanistan. Nous ne devons pas oublier que sur les 10 millions de réfugiés à travers le monde, un sur trois est afghan. Réduire ou mettre fin aux programmes d'aide et de redressement en Afghanistan sous prétexte d'une lassitude des donateurs ou de l'absence de ressources suffisantes ne peut qu'affaiblir la foi en la communauté internationale et raviver les forces du mal, qui attendent l'heure propice après leur défaite cinglante.

Par conséquent, les Afghans ont besoin aujourd'hui, plus que jamais auparavant, de plus qu'un soutien moral et qu'un appui politique – qui sont bien entendu importants. Ils ont besoin en premier lieu d'aide dans leur lutte quotidienne pour la survie. Des succès sur le front politique, tels que des succès dans le redressement de l'Afghanistan, y compris des projets d'infrastructure et de création d'emplois, seront en fin de compte le test clé du processus de paix.

Le Tadjikistan est activement impliqué dans la composante humanitaire du programme d'aide global à l'Afghanistan, pays frère et voisin. Parallèlement, je souligne que les ressources de mon pays – tant humaines que productives – peuvent et devraient être plus largement utilisées dans les projets de redressement en cours en Afghanistan. Mon

gouvernement est prêt à faire tout son possible pour veiller à ce que le Tadjikistan continue de servir de couloir pour l'acheminement des vivres et d'autres biens essentiels à l'Afghanistan.

Le Tadjikistan estime que la mise en oeuvre de la prochaine étape de l'Accord de Bonn – tout aussi importante soit-elle – ne devrait pas être un but en soi du processus de paix afghan. Il est essentiel que la mise en oeuvre de chaque étape mène à une restructuration de l'essence même des bases socioéconomiques de la société afghane après les nombreuses années de guerre. Il est important que le peuple afghan soit sauvé du cercle vicieux de tragédie, pauvreté, conflit et violence. Nous espérons que l'administration de M. Karzai, que le Gouvernement tadjik appuie pleinement, défendra les intérêts des Afghans ordinaires.

Nous sommes convaincus que les efforts du Président Karzai, avec l'aide de la communauté internationale, mettront fin, entre autres choses, à la production et au trafic illicite des stupéfiants. Malheureusement, nous sommes aujourd'hui témoins d'une situation dans laquelle l'économie liée aux drogues est impossible à maîtriser en Afghanistan. La production d'opium diminue les ressources du pays, corrompt les producteurs et touche de manière significative les marchés de consommation.

À ce stade, nous devons être directs. Le problème posé par les stupéfiants d'origine afghane est un problème international. De ce fait, nous devons tous nous impliquer dans ce problème. Le feu de l'héroïne, qui continue de brûler dans les décombres du régime des Taliban, pose un danger non seulement pour le développement stable de l'Afghanistan mais aussi pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est également la conclusion à laquelle est arrivé le Conseil de sécurité lors d'une séance spéciale en juin.

Pendant les épouvantables années de guerre contre le régime des Taliban, le Tadjikistan a toujours pris le parti du peuple afghan. L'effondrement de ce mouvement antipopulaire nous a donné à tous espoir et optimisme pour la renaissance de la société afghane. Ces espoirs se renforceront quand les groupes afghans cesseront de s'affronter, établiront des relations amicales entre eux et se considéreront comme des membres d'une seule et unique famille afghane. Je suis convaincu que le jour viendra où la loi de la violence et

des armes en Afghanistan cèdera le pas à la primauté du droit et à la tolérance.

En même temps, il est très important de ne pas commettre d'autres erreurs lors de l'introduction de changements – et en particulier lors de la transformation des forces armées et de la recherche d'un équilibre dans la représentation des groupes ethniques. Nous sommes convaincus que le recours à ces mêmes forces armées, qui n'ont jamais trahi les aspirations du peuple afghan à vivre dans une société civilisée et démocratique, serait la meilleure façon de refléter les aspirations du peuple afghan, qui a tant souffert du régime médiéval des Taliban et aux mains des terroristes internationaux auxquels il avait été donné toute latitude dans ce pays. L'expérience des forces armées tadjikes dans le domaine de la réforme après le conflit pourrait servir de modèle à la prise de décisions équilibrées à cet égard.

Il n'importe pas simplement de faire le bilan de l'expérience positive de l'ONU en matière de maintien de la paix en Afghanistan, mais il est maintenant essentiel de porter un regard critique sur le maintien de la paix en Afghanistan. À cet égard, il faut appuyer pleinement le souhait du Président afghan de convoquer une conférence internationale pour évaluer l'ensemble de la mise en oeuvre du processus de Bonn. Cette conférence pourrait faire le bilan des réalisations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), qui joue un rôle stabilisateur important dans ce pays. Le Tadjikistan a toujours appuyé l'élargissement de la présence de la Force dans les régions en dehors de Kaboul.

Pour terminer, je voudrais dire que le Tadjikistan respecte toutes les obligations contractées en vertu de Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage, adoptée en décembre 2002. Nous invitons tous les États à mettre en oeuvre les dispositions de la Déclaration et à aider à instaurer la stabilité dans la région.

Enfin, je voudrais adresser ma sincère reconnaissance au Représentant permanent de l'Allemagne et à ses collègues pour le travail excellent qu'ils ont réalisé pour élaborer et présenter le projet de résolution. L'Allemagne est l'un des promoteurs du rétablissement de la normalité en Afghanistan. Le Tadjikistan est prêt à poursuivre sa coopération avec l'Allemagne et avec toutes les parties intéressées à cet égard.

M. Sharma (Népal) (*parle en anglais*) : L'Afghanistan a parcouru un long chemin depuis ces deux dernières années. Dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, lancée au lendemain des attaques du 11 septembre 2001, le régime des Taliban a été destitué et ses dirigeants se cachent dans le relief tourmenté du pays. Al-Qaida est considérablement affaibli et ses dirigeants sont en fuite. Le processus de Bonn aide le peuple afghan à reprendre pied après, pour ainsi dire, 20 ans de chaos et de guerre civile. Kaboul est dans l'ensemble pacifié, et le Gouvernement de Karzai a survécu aux énormes difficultés qui se sont accumulées contre lui. Une décision a été prise d'élargir le champ d'action de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en dehors de Kaboul. La communauté internationale a alloué des ressources à la reconstruction de ce pays ravagé par la guerre. Une constitution nouvelle et démocratique a été rédigée, et des préparatifs sont en cours pour les élections générales de 2004.

Ce sont en effet des faits nouveaux encourageants dont il faut se féliciter. Le Népal félicite le Président Karzai de sa direction éclairée, et le peuple afghan de sa sagesse et de sa détermination à rétablir la paix et la normalité. Le Représentant spécial du Secrétaire général – M. Brahimi – et son équipe méritent notre gratitude pour le travail méritoire qu'ils ont accompli en Afghanistan. Le Népal rend hommage également à la communauté mondiale, qui a aidé l'Afghanistan à aller de l'avant.

Nous ne devons pas toutefois relâcher notre vigilance face à cette évolution, qui n'est pas encore irréversible. De plus, d'autres difficultés considérables nous attendent. Les Taliban se regroupent, et les seigneurs de la guerre continuent de défier Kaboul. Le déminage est lent de même que le processus de reconstruction et de développement. Il reste à la communauté internationale à étendre suffisamment sa présence sécurisante, ou à délier les cordons de sa bourse, pour créer les conditions propices au remaniement des institutions et des infrastructures afghanes afin que le pays se transforme en une société vibrante, démocratique et stable. L'incertitude politique constante et les timides efforts de reconstruction décevront au bout du compte les Afghans ordinaires qui voudraient reprendre leur vie quotidienne. L'insécurité qui règne renforcera les forces récidivistes qui cherchent à tirer avantage du chaos.

Au Népal, l'Afghanistan est cher à nos coeurs. Les deux nations, confrontées à des problèmes et des perspectives semblables, ont de tout temps entretenu des relations chaleureuses et amicales. Le Népal voudrait voir l'Afghanistan se développer pour devenir une nation stable et prospère, et voudrait contribuer à ce processus. C'est la raison pour laquelle le Népal a, à maintes reprises, réaffirmé que l'Afghanistan a besoin de sécurité dans le pays tout entier et de ressources pour aider à sa reconstruction et à son développement. Si la sécurité faillit en Afghanistan, le développement sera impossible, et si le développement échoue, l'Afghanistan ne connaîtra pas une paix durable. Ainsi, si la FIAS peut assurer la sécurité dont l'Afghanistan a tant besoin, tant mieux! Sinon, l'ONU doit passer à l'action et créer sans délai une opération de maintien de la paix des Nations Unies dans cette nation. Dans l'intervalle, des efforts devraient également être déployés pour élargir et renforcer les forces de sécurité afghanes.

La pauvreté, l'illettrisme et les maladies sont endémiques en Afghanistan, tout comme dans de si nombreux autres pays pauvres en développement. Les femmes souffrent des pires maux, et la discrimination tenace dont elles font l'objet est omniprésente. Comme nous l'avons vu par le passé, un Afghanistan pauvre et défavorisé pourrait être le pire de ses ennemis. Mais les conséquences se feront ressentir bien au-delà des frontières de l'Afghanistan.

Si l'Afghanistan échoue sur le plan économique, le pays continuera à attirer les terroristes et les trouble-fêtes, à créer des réfugiés difficiles à gérer, à produire de l'opium et à exposer au malheur de la toxicomanie le monde entier. La relance économique est tout aussi cruciale que l'amélioration de la sécurité pour stabiliser l'Afghanistan et renforcer ses efforts en vue d'instaurer une démocratie solide. Des modes de subsistance différents – notamment par la substitution de cultures – seront essentiels pour décourager la population de produire le pavot à opium dans ce pays.

La communauté internationale doit donc aider d'urgence le peuple afghan à faire face aux problèmes humanitaires auxquels il est maintenant confronté. Elle doit aussi l'aider à se départir de ses conditions économiques et sociales peu enviables. L'aide des pays voisins autant que des partenaires de développement sera vitale à ce processus. Aider l'Afghanistan est dans l'intérêt collectif de la communauté des nations. Nous devons être conscients de cette indispensable nécessité.

Le Népal appuie le projet de résolution présenté par l'Allemagne qu'il considère comme un pas dans la bonne direction.

Le Président par intérim : Nous avons ainsi entendu le dernier orateur à intervenir dans le débat consacré au point 28 et au point subsidiaire f) du point 40 de l'ordre du jour.

J'invite désormais l'Assemblée générale à se prononcer sur le projet de résolution A/58/L.32, qui comporte deux sections : la section A, qui est intitulée « La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales », et la section B, qui est intitulée « Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre ».

Je voudrais par ailleurs annoncer que, depuis la présentation du projet de résolution A/58/L.32, les pays

suivants se sont portés coauteurs : Antigua-et-Barbuda, Cameroun, Costa Rica, États-Unis d'Amérique, Grenade, Guinée-Bissau, Haïti, Inde, Indonésie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République centrafricaine, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan et Vanuatu.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/58/L.32?

Le projet de résolution A/58/L.32 est adopté (résolution 58/27 A et B).

Le Président par intérim : L'Assemblée générale a ainsi terminé la phase actuelle de son examen du point 28 et du point 40 f) de l'ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 5.